

BENVENISTE, LE « JE » ET LA LANGUE

Des déictiques et de la « subjectivité »

Guillaume PAUGAM
Université du Minnesota

Efficace, dense et original quant à son contenu et manifeste flamboyant d'une linguistique porte-drapeau des sciences humaines, c'est légitimement que le fameux article consacré par Émile Benveniste à la « subjectivité dans le langage » a fait époque. Au sein des sciences du langage l'analyse des « déictiques », ces éléments linguistiques qui réfèrent à la situation spatio-temporelle des locuteurs, est ainsi restée fameuse tandis que les hypothèses de Benveniste quant à la détermination de notre subjectivité par la langue ont essaimé au-delà des strictes frontières disciplinaires, inspirant Jacques Lacan, Roland Barthes ou Michel Foucault, démonstration en acte de l'opérativité des instruments d'une linguistique rognant avec avidité sur le domaine de la philosophie dont les sciences humaines triomphantes disputent alors avec vigueur l'empire intellectuel. C'est en effet dans l'horizon ouvert par le *cogito* cartésien que le propos de Benveniste trouve son plein écho, sonnante comme le tocsin de toute une tradition de pensée où le sujet se devait d'être conçu comme autonome :

La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui *dit* « ego ». Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne »^[1].

De la même façon qu'en cet article contemporain où, prenant acte de l'homologie systématique des « Catégories de pensée et catégories de langue^[2] » pour mieux réduire les premières aux secondes, Benveniste commente explicitement les *Catégories* d'Aristote en prenant

soin de ménager le sous-texte qui vise indirectement la table des catégories contenue par la *Critique de la raison pure*, on peut penser que c'est à nouveau la philosophie kantienne qui est visée à l'occasion de cette analyse linguistique des fondements de la subjectivité, on se rappelle notamment *L'Anthropologie* :

Posséder le Je dans sa représentation : ce pouvoir élève l'homme infiniment au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre. Par là, il est une personne ; et grâce à l'unité de la conscience dans tous les changements qui peuvent lui survenir, il est une seule et même personne [...] et ceci, même lorsqu'il ne peut pas dire Je, car il l'a dans sa pensée ; ainsi toutes les langues, lorsqu'elles parlent à la première personne, doivent penser ce Je, même si elles ne l'expriment pas par un mot particulier. Car cette faculté (de penser) est l'entendement[3].

Certes, dès le XVIII^e siècle un certain nombre d'entreprises « méta-critiques » reprochaient déjà à Emmanuel Kant d'avoir omis de prendre en compte la condition linguistique de son entreprise philosophique — c'était notamment l'observation de Johann Georg Hamann selon qui « toute la faculté de penser repose sur la langue », ce qui l'autorisait à repenser une esthétique transcendantale où « les *sons* et les *lettres* sont donc formes *a priori* dans lesquelles rien de ce qui appartient à la sensation ou au concept d'un objet n'est approché et ils sont les véritables éléments esthétiques de toute connaissance et raison humaine[4] ». La spécificité de la critique benvenistienne tient donc moins à l'affirmation d'une détermination de la pensée par la langue qu'à la posture de linguiste qu'il adopte. On peut cependant se demander si cette posture vient fonder, ou lui permet d'illustrer, l'hypothèse de cette détermination notamment en ce qu'elle prétend viser le langage posé dans les termes d'une analyse de l'entendement — question qui revient à se demander si l'entendement approché par Kant au nom du « Je » transcendantal, ce « quelque chose = X[5] » n'est tout de même pas pour sa part une proposition compatible avec la linguistique et, le cas échéant, quel type de réévaluation de la subjectivité en linguistique il est susceptible de fonder.

Rappelons d'abord que dans l'analyse kantienne, le « Je » n'est chargé que de représenter un sujet transcendantal des pensées = X, et doit conséquemment être considéré en dehors de sa valeur empirique de pronom personnel. Or, dans son examen philosophico-linguistique de la subjectivité, Benveniste semble ne pas distinguer entre usage transcendantal et usage linguistique du « Je », imputant une détermination de l'entendement par l'élément linguistique qui repose *in fine* sur un paralogisme de son fait. Dans son analyse, le réductionnisme linguistique prend en effet prétexte de la caractéristique du langage de pouvoir énoncer la personne (« *qui dit ego* »)

pour y débusquer l'origine (« *le fondement* ») d'un rapport à soi par le langage (« *la capacité du locuteur à se poser comme "sujet"* »). La confusion consiste en ceci que la subjectivité, d'abord posée selon la valeur transcendantale de l'émetteur de l'énoncé (« *l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience* » ce qui équivaut à « l'unité synthétique pure de la diversité en général » selon les termes de la définition kantienne de l'entendement^[6]), est ensuite réduite à sa plus simple expression — « ego » —, à sa seule expression — *dire* « ego ».

Cependant la « *subjectivité dans le langage* » n'est pas la subjectivité dans la langue, ni non plus la subjectivité dans le discours ; bien au contraire seule une conception transcendantale de l'énonciation, fondée sur le criticisme kantien — soit un émetteur de l'énoncé, « Je », entendu comme forme *a priori* — permet de penser la subjectivité dans ses prétentions à l'exhaustivité affirmées par Benveniste lui-même (« *l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues* »). Selon cette conception, en tant qu'il procède d'une synthèse du divers opérée par l'entendement, tout énoncé est marqué du sceau de la subjectivité — aussi bien « il fait beau » que « pour moi, il fait beau » ; aussi bien « je t'aime » que « 大好き [daisuki]^[7] ».

Il faut ici soigneusement organiser la discussion avec les remarques de Benveniste qui concernent pêle-mêle le langage (1), les langues (2) et le discours (3) et qui, loin d'emporter l'adhésion ou de clarifier le débat, provoquent de nouvelles réticences :

Nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières. Mais les faits des langues particulières, qui s'accordent, témoignent pour le langage. [...] Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. Il peut seulement arriver que, dans certaines langues, en certaines circonstances, ces « pronoms » soient délibérément omis ; c'est le cas dans la plupart des sociétés d'Extrême-Orient, où une convention de politesse impose l'emploi de périphrases ou de formes spéciales entre certains groupes d'individus, pour remplacer les références personnelles directes. Mais ces usages ne font que souligner la valeur des formes évitées ; c'est l'existence implicite de ces pronoms qui donne leur valeur sociale et culturelle aux substituts imposés par les relations de classe^[8].

(1) Les rapports instruits entre « langue » et « langage » apparaissent, à l'aune de l'argumentaire de Benveniste, particulièrement énigmatiques, notamment du fait d'une prétention intenable à parler du langage en dehors de la langue (« *Nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières* »). Une telle insistance vient frapper d'étrangeté la relation familière d'allégeance, mais devenue d'un coup suspecte, entre langues et langage. L'assertion de Benveniste « *les faits des langues particulières, qui s'accordent, témoignent pour le langage* »

serait-elle contredite par une langue quelconque, dirait-on au sujet de son locuteur que sa langue n'a pas le « je » mais que son langage le possède ? Il semble singulièrement hasardeux pour le linguiste de ne prendre les langues particulières qu'à témoin.

Ces remarques prendront une valeur autre que formelle quand on aura souligné que, pour ce qui est du japonais, les pronoms personnels ne sont attestés que depuis la modernité^[9] et rappelé que les verbes n'y offrent pas l'équivalent de nos déclinaisons. Voilà qui vient sérieusement contrarier l'affirmation simpliste qu'une « *langue sans expression de la personne ne se conçoit pas* » — car il faudrait encore préciser en quelle mesure cette expression de la personne, fût-elle possible, s'incarne dans des éléments linguistiques dédiés et inversement si la présence de tels éléments s'avère systématiquement nécessaire à cette expression. En l'espèce, unité de la personne et unité de son expression ne s'équivalent pas et l'affirmation kantienne déjà citée fondée sur la conception *a priori* de l'entendement, pour être plus prudente, se révèle surtout plus juste : « *toutes les langues, lorsqu'elles parlent à la première personne, doivent penser ce Je, même si elles ne l'expriment pas par un mot particulier* ».

On mesure ici ce que la démarche de Benveniste a d'ambigu. Tout comme, lorsqu'il s'est agi de poser le concept de « subjectivité », Benveniste alternait entre une conception philosophique (calquée sur la conception kantienne de l'entendement) et une conception performative-linguistique (dire *ego*), sa définition du langage oscille entre une acception authentiquement linguistique et une conception plus philosophique visant le langage comme faculté.

(2) Pour ce qui est des langues particulières et pour ne reprendre que l'exemple du japonais, l'argument de Benveniste apparaît donc tronqué. Quand il affirme qu'il aime, le locuteur français comme le locuteur japonais pose la réalité d'un sentiment, se pose comme « Sujet » (pratique) porteur du sentiment et affirme tout autant le sentiment que sa propre condition de porteur du sentiment aux yeux de l'objet du transport. On ne doute pas que ce procès soit aussi subjectif en japonais qu'en français, bien que dans l'énoncé formulé en cette première aire linguistique, la référence personnelle (et notamment pronominale) soit absente.

En outre, le statut de cette absence envisagé par Benveniste ne laisse pas d'interroger. En effet, en japonais contemporain, puisque c'était là notre exemple, « 大好き [daisuki] » n'est aucunement mis à la place de « je t'aime » (au sens où le locuteur japonais penserait d'abord à une formulation avec pronom qu'il modifierait au moment de la performance au nom d'un code social ou d'un tabou énonciatif). On doit y insister : si, dans sa formulation japonaise, l'expression

ne comporte pas de pronom, ce n'est pas parce qu'ils ont été « *délibérément omis* » (du moins pas au nom d'une « *convention de politesse* »), il ne s'agit pas ici de « *remplacer* » des formulations plus directes ou plus franches, il n'est ni « *formes évitées* » flottant implicitement dans l'ombre, ni « *substituts imposés par les relations de classe* » au nom d'une quelconque bienséance. « 大好き [daisuki] » est une formule parfaitement autosuffisante — correcte et complète — et non la forme socialement acceptable d'une autre. On en veut pour preuve une formule telle que « 私は大好き » où la présence du pronom personnel « 私 » (« je ») implique un surcroît de sens indéniable qu'il faut alors rendre en traduction, ainsi : « pour ma part, je t'aime » ou « quant à moi, je t'aime ».

(3) Si c'est sur le langage et sur les langues que les affirmations de Benveniste sont les plus définitives et se veulent, de fait, de plus grande portée (c'est particulièrement la « *phénoménologie* » et la « *psychologie* » qui sont textuellement prises pour cibles), il est manifeste que l'ensemble de la démonstration vise le « cadre du discours » (p. 266). Non seulement dans la partie centrale de l'article où Benveniste établit la liste des « indicateurs de la *deixis* » (p. 262), mais surtout au cours de sa partie finale où les « indicateur[s] de subjectivité » sont établis, l'objectif de Benveniste est d'inciter à reprendre les notions linguistiques au jour de « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle » (p. 266).

Mais à nouveau c'est d'une « subjectivité » singulièrement restreinte qu'il est question, car Benveniste, contrairement à ses dires plus ambitieux, ne s'intéresse qu'aux manifestations directement imputables au « je » linguistique :

Mais cette forme personnelle en revanche, est, si l'on peut dire, l'indicateur de subjectivité. Elle donne à l'assertion qui suit le contexte subjectif — doute, présomption, inférence — propre à caractériser l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énoncé qu'il profère. Cette manifestation de la subjectivité ne prend son relief qu'à la première personne. (p. 264)

Dans le contexte d'une « subjectivité » aussi appauvrie, il n'apparaît pas à Benveniste que tous les énoncés où ne figure aucun marqueur personnel sont *a priori* tout aussi « subjectifs » que les énoncés marqués par un « *indicateur de subjectivité* ».

À l'aune du « Je » transcendantal, tout énoncé doit au contraire être pensé comme le manifeste d'une subjectivité transcendantale — pour autant que concepts et jugements mis en œuvre le sont, n'excluant jamais que les propositions des sciences *a priori*. Ainsi entendue, la subjectivité ne saurait être confondue avec la seule modalité assertorique du jugement (« *doute*,

présomption, inférence »), mais doit apparaître comme l'opération de la faculté de juger dont l'énoncé, enthymème au sens transcendantal, porte nécessairement en creux la marque discrète. C'est ainsi toute la perspective qui est à réinventer : si la subjectivité n'est pas la valeur ajoutée du discours entendu comme « *langue assumée par l'homme qui parle* », c'est uniquement parce que toute la langue, indissociable de celui qui la parle, est entièrement subjective et donc « déictique ». C'est ici la tradition saussurienne du *Cours* qui est en cause, et notamment la construction de la langue par abstraction de la compétence linguistique individuelle :

Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse.

La langue existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus[10].

Une telle approche de la langue — attendu qu'elle n'est pensée « *complète* » pour aucun des locuteurs car n'existant « *parfaitement* » que dans leur « *masse* » et que, dès lors, « un dictionnaire et une grammaire peuvent en être une représentation fidèle » (CLG, p. 32) — semblait vouée à ne proposer à l'expression de la personne qu'un espace réduit à sa marge. De sorte que c'est à la théorie de la langue elle-même, au miroir d'une conception transcendantale de la subjectivité, qu'il faudrait s'intéresser pour échapper aux rets conceptuels d'une linguistique ayant soigneusement éradiqué le domaine de l'expression personnelle et où conséquemment la subjectivité n'avait, dès l'abord, aucune part. Aussi reprendre l'analyse de la « subjectivité » en tentant de surmonter ce biais théorique exigerait avant tout de distinguer entre les trois niveaux et objectifs qui lui peuvent être assignés selon que l'on envisage l'énoncé de façon pragmatique, métaphysique ou critique : l'analyse proprement linguistique du phénomène de la subjectivité s'effectue au niveau du discours, elle repère les marqueurs de la deixis spatio-temporelle et de la modalité assertorique du jugement ; l'analyse de la subjectivité dans la langue est philosophique, elle évalue l'influence des structures grammaticales sur le mode de penser des locuteurs de cette langue ; quant à l'analyse de la subjectivité dans le langage, elle est transcendantale et ne peut rien affirmer d'autre que tout énoncé est le produit d'une synthèse pure *a priori* entre un message et un « Je » transcendantal de l'énonciation = X (ceci afin de le bien distinguer du pronom

personnel « je » = *ego*). À ce titre, si de nombreuses observations de Benveniste réduisant la subjectivité à son expression linguistique prêtent à discussion, ce qu'il apparaît nécessaire de dénoncer dans son argumentaire, c'est le glissement subreptice d'une subjectivité transcendante à une subjectivité redoublée linguistiquement qui marque une confusion des postures entre analyses linguistique, métaphysique et critique.

Par l'effet d'une négligence étrange, Benveniste, au moment où il pose le « "je" transcendental de l'énonciation » ne s'intéresse qu'au « dire : "je" » — c'est-à-dire à une subjectivité redoublée linguistiquement — négligeant au passage le cas des énoncés, des phrases, voire des langues sans sujet pronominal et concluant d'une façon bien circulaire sur le caractère déterminé linguistiquement d'une subjectivité qu'il a construit telle. L'analyse de Benveniste est ainsi troublée par une stratégie argumentative qui joue d'un renversement subreptice dans la précellence donnée à la conclusion théorique sur les faits observables — pourtant censés, à son égard, valoir à titre de preuves. Pour avancer des conclusions conçues comme universelles sur la subjectivité dans et par le langage^[11], Benveniste argue en effet, en sa qualité de linguiste, d'observations empiriques empruntées à des langues particulières. Cependant qu'il construit son article sur une déduction (passant d'une thèse sur le langage à des remarques sur les langues étayées par des exemples concrets) sa théorie se révèle au contraire implicitement fondée sur une induction unilatérale. Le général n'est subordonné au particulier que dans la mesure où celui-ci vient confirmer la thèse initiale, la valeur de la démonstration est ainsi facteur d'une induction orientée théoriquement par l'idée d'une détermination de la pensée par la langue que les faits linguistiques sont chargés de confirmer.

De cette stratégie argumentative les vues de Benveniste à l'égard de la « conscience de soi » sont particulièrement représentatives :

La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne*, car elle implique en réciprocité que je deviens *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par *je*. [...] Ainsi tombent les vieilles antinomies du "moi" et de l'"autre", de l'individu et de la société. [...] C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. (*PLG*, p. 260)

Dans ce passage remarquable à plus d'un titre, on est cependant surpris que Benveniste ne fasse aucun cas de la pluralité des désignations de soi (en français : « je », « ego », « moi » [car

« ego » et même « moi » désignent des types différents de rapport du sujet à lui-même] ; en japonais : « 私 [watashi] », « 我が輩 [wagahai] », « おれ [ore] », « 僕 [boku] », etc.) et de l'autre (en français : « tu », « vous », « il/elle », « on » ; en japonais : « あなた [anata] », et pléthore de formes suffixales). Il faut donc que l'opposition soit construite selon une conception alternative aux seules données linguistiques, reconduisant à son niveau les « *vieilles antinomies du "moi" et de l'"autre"* » que la théorie prétend défendre. S'il y a bien une « *réalité dialectique* » de l'altérité, on voit donc *a contrario* qu'elle ne peut précisément pas être déduite de l'expression « dialogique » qui la fait voler en éclat — il n'est linguistiquement pas de « je » unique face à un « tu » unique, la condition dialogique n'est pas plus « *constitutive de la personne* » que son inexistence n'en constitue la négation [12].

Le trait d'analyse est ainsi le révélateur de toute une herméneutique construite à rebours du donné socio-historique. Le recours à la démonstration empirique n'y est guère plus qu'un effet de présentation qui permet au théoricien d'inverser la charge de la preuve : la discussion de la thèse se voit ainsi ajournée par une présentation qui laisse le lecteur sans recours ; les faits linguistiques vérifiables censés étayer la thèse de la détermination (ainsi l'exemple fallacieux des « *sociétés d'Extrême-Orient* »), se révèlent les suppôts d'une théorie qui ne peut jamais être dénoncée étant donné la posture théorique qui leur donne sens, où la parole ne vaut que comme illustration de la langue et les langues ne sont quant à elles invoquées que dans la mesure où elles viennent confirmer la détermination mise au compte du langage. Une telle démonstration n'est *in fine* ni tout à fait philosophique, puisqu'elle ne se veut légitimée que par son rapport à l'empirie, ni vraiment empirique puisque les thèses linguistiques sont en fait indépendantes d'un matériau qui n'épuise pas leur validité.

L'hypothèse de Benveniste sur la subjectivité ne tient ainsi qu'à un type très particulier de légitimation où la validité de l'analyse n'est admise que par défaut : prétendument déduite des éléments empiriques eux-mêmes subordonnés à une analyse affranchie du rapport à la preuve, la justification de l'hypothèse défendue ne tient finalement qu'à l'impossibilité de se voir contredite. De sorte qu'au final, justifiée par le matériau linguistique mais ruinant la possibilité d'être contredite par lui, la théorie est moins « vraie » qu'infalsifiable.

[1] É. Benveniste, « De la subjectivité dans le langage » in *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard « Tel », 1966 [1958], p. 259-260.

[2] É. Benveniste, « Catégories de pensée et catégories de langue », *ibid.*, 1966 [1958], p. 63-74.

- [3] E. Kant, *Anthropologie du point de vue pragmatique* [introduction et trad. par M. Foucault], Paris, Vrin, 2008 [1798], p. 89.
- [4] H.-G. von Hamann, *Æsthetica in nuce, Métacritique du purisme de la raison pure et autres textes*, [trad. : R. Deygout], Paris, Vrin « essais d'art et de philosophie », 2001 [1784], p. 152.
- [5] « Comme fondement, nous ne pouvons rien donner d'autre [à la psychologie transcendante] que cette simple représentation, vide par elle-même de tout contenu, *moi*, dont on ne peut même pas dire qu'elle soit un concept, mais qui est une simple conscience accompagnant tous les concepts. Par ce "moi", par cet "il", ou par cette "chose qui pense", on ne se représente rien de plus qu'un sujet transcendantal des pensées = X. » Kant, *Critique de la raison pure*, (trad. J. Barni revue par P. Archambault), Paris, GF-Flammarion, 1987 [1787], p. 341 [III, 264].
- [6] Kant, *Critique de la raison pure*, *op. cit.*, p. 188 [III, 134].
- [7] Qu'on peut tenter de rendre littéralement par « aimer grandement », c'est-à-dire une structure grammaticale sans marqueur personnel et notamment pronominal.
- [8] « De la subjectivité dans le langage », *op. cit.*, p. 261.
- [9] Pour la période antérieure, la généralisation hâtive de Benveniste pourrait cependant se justifier de l'opposition « intérieur/extérieur » évoquée par lui (p. 260) et qui, d'une situation donnée, pouvait métonymiquement être employée aux fins de désignation de la personne.
- [10] F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, [publié par Bally (Ch.) et Séchehaye (A.) avec la collaboration de Riedlinger (A.) ; éd. critique préparée par Mauro (T. de), postface de Calvet (L.-J.)], Paris, Payot « Bibliothèque scientifique Payot », 1972 [1915], pp. 30 et 38.
- [11] « L'installation de la "subjectivité" dans le langage crée, dans le langage et, croyons-nous, hors du langage aussi bien, la catégorie de la personne. » (*PLG*, p. 263).